

Introduction

La « redécouverte du politique » ou l'action collective enterrée ?

Prise de la Bastille, insurrection du 10 août 1792, manifestations des 31 mai et 2 juin 1793 : depuis plus de deux siècles, ces journées d'action collective rythment les récits de la Révolution Française. L'idée selon laquelle la période révolutionnaire se caractériserait par l'irruption d'une large frange de la population française sur la scène politique paraît éculée. Et pourtant, au cours des années 1990, la « redécouverte du politique » en sciences humaines et plus spécifiquement dans le champ des études historiques a relégué au second plan l'analyse des groupes qui se forment au sein de la société révolutionnaire¹. La redécouverte a été impulsée par un courant historiographique qui a assimilé la culture politique révolutionnaire à l'affirmation de stratégies rhétoriques concurrentes en partie déconnectées du contexte social². Pour François Furet, la Révolution substituerait aux conflits d'intérêts pour le pouvoir une compétition de discours pour s'approprier la légitimité³. L'approche rhétorique de la culture politique révolutionnaire eut une double conséquence. Elle engendra des travaux essentiellement centrés sur des documents imprimés à portée littéraire et philosophique. L'analyse du politique devint alors synonyme de promotion d'une histoire des idées bien éloignée des préoccupations de l'histoire « au ras du sol⁴ », soucieuse de débusquer les motifs et les modalités d'engagement des anonymes. En second lieu, le primat parisien suggéré par l'énumération introductive des journées révolutionnaires s'en trouva conforté. La question classique du lien entre révolution parisienne et révolution provinciale fut largement évacuée. Paris, en tant que centre politique, était considéré comme l'espace moteur des évolutions nationales. Malgré les enquêtes d'envergure, comme celle dirigée par Jean Boutier et Philippe Boutry⁵,

1. VOVELLE M., « Du tout social au tout politique », *AHRF*, n° 310, 1997, p. 545-554.

2. BAKER K. M., *Au tribunal de l'opinion : essais sur l'imaginaire politique au XVIII^e siècle*, Paris, Payot, 1993, p. 14.

3. FURET F., *Penser la Révolution*, 1978, rééd. Paris, Gallimard, 1983, p. 73.

4. REVEL J., « L'Histoire au ras du sol », préface à LEVI G., *Le Pouvoir au village*, Paris, Gallimard, 1989.

5. BOUTIER J. et BOUTRY P. (dir.), *Atlas de la Révolution française*, Paris, éd. de l'EHESS, 1992, t. VI, « Les Sociétés politiques ».

qui ont battu en brèche l'idée d'une complète subordination provinciale, le postulat d'une équivalence entre dynamique parisienne et évolutions nationales continue d'irriguer les travaux historiques sur la période révolutionnaire. Les propos de Patrice Gueniffey, dans son essai sur la Terreur, illustrent un succès prolongé :

« On considérera plutôt Paris que la province, le centre que la périphérie ; plutôt les assemblées parlementaires que les comités locaux, le sommet que la base ; plutôt les instigateurs que les exécutants ; plutôt, enfin, les oppresseurs et les bourreaux que leurs victimes⁶. »

Dans le champ foisonnant d'une histoire politique plurielle, la place primordiale accordée aux événements parisiens n'est pas l'apanage des héritiers revendiqués de François Furet. Malgré une sensibilité historique fort différente et des jugements antagonistes portés sur la période, ceux qui continuent de travailler sur les actions collectives privilégient le théâtre d'action parisien⁷. Les références nationales et patriotiques, en plein essor durant la décennie révolutionnaire, ne seraient-elles finalement qu'un leurre visant à légitimer les choix des hommes de la capitale ? La réponse à cette question ne se trouve pas, suivant un mouvement de balancier historiographique, dans une redécouverte des monographies régionales qui réhabiliteraient le rôle révolutionnaire de la province. Ce qui est en jeu à travers ce questionnement, c'est la relation évolutive qui se noue entre Paris et des territoires, à première vue, périphériques.

Depuis les commémorations du Bicentenaire, de nombreux historiens ont cherché à concilier les analyses politiques et la prise en considération de l'épaisseur sociale du moment révolutionnaire. La volonté de rompre avec une histoire fondée sur des catégories préétablies les a conduits à mettre en avant la complexité des trajectoires individuelles. Dans les années 1990, la redécouverte du politique s'est donc accompagnée d'un renouveau biographique aux apports précieux. Mais cette tendance a confirmé le désintérêt relatif pour les actions collectives. Travailler sur les circulations transnationales et les effets des mobilisations collectives revient à élargir les perspectives, à ne pas restreindre *a priori* la dynamique révolutionnaire aux initiatives des détenteurs de fonctions officielles.

6. GUENIFFEY P., *La Politique de la Terreur : essai sur la violence révolutionnaire (1789-1794)*, Paris, Fayard, 2000, p. 13.

7. WAHNICH S., *La Longue patience du peuple : 1792, naissance de la République*, Paris, Payot, 2008 ; ALPAUGH M., *Non-Violence and the French Revolution : Political Demonstrations in Paris (1787-1795)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

Au prisme des engagements : une Révolution en bloc ou en miettes ?

L'étude des mots d'ordre et des engagements collectifs répond à trois objectifs : celui de prendre en considération les usages de la langue et plus particulièrement les modes de désignation des adversaires et des différents groupes qui participent aux dynamiques nationales et internationales ; celui d'évaluer la nature des interactions entre divers territoires français et étrangers ; celui, enfin, d'interroger les processus qui conduisent à l'élaboration d'un lien collectif entre les acteurs du moment révolutionnaire. Retracer les étapes de la production, de la circulation et de la réception de mots d'ordre définis comme des consignes d'action collective, revient donc à relier les paroles aux actes, à analyser les discours tout en satisfaisant aux exigences d'une contextualisation précise des énoncés. Ces exigences permettent d'évaluer l'efficacité des discours et leurs effets sur les engagements car, comme l'a souligné Pierre Bourdieu :

« Le rapport de forces linguistiques n'est jamais défini par la seule relation entre les compétences linguistiques en présence [...], cette sorte d'efficacité magique que l'ordre ou le mot d'ordre, mais aussi le discours rituel ou la simple injonction ou encore la menace ou l'insulte, prétendent exercer, ne peut fonctionner que pour autant que sont réunies des conditions sociales qui sont tout à fait extérieures à la logique proprement linguistique du discours⁸. »

L'attention portée au contexte de production et d'accueil des discours en circulation pendant la Révolution Française a notamment orienté les publications de l'équipe « XVIII^e siècle et Révolution⁹ ». Des perspectives fécondes ont pu être ouvertes grâce à la mobilisation de sources spécifiques, supports d'une médiation entre différents groupes socio-politiques et entre différents espaces. Les adresses relayant la revendication « du pain et du fer » dans le contexte marseillais de 1792, ont, par exemple, permis à Jacques Guilhaumou de mettre au jour un « espace intersubjectif » caractérisé par les échanges à double sens entre Marseille et Paris¹⁰. Placer la problématique des circulations au cœur de la réflexion permet d'éviter l'écueil d'une histoire des influences qui tend à rabattre la dynamique de l'échange du récepteur sur le producteur en supposant une relation immédiate, quasi magique¹¹.

8. BOURDIEU P., *Langage et pouvoir symbolique*, 1982, rééd. Paris, Le Seuil, 2001, p. 107.

9. Le travail collectif a notamment pris la forme d'un *Dictionnaire des usages socio-politiques*, Paris, Klincksieck puis H. Champion, fasc. I à VIII, 1985-2006. En ce qui concerne les liens entre analyses linguistiques et contextes d'énonciation, voir : GUILHAUMOU J., *La Langue politique et la Révolution française : de l'événement à la raison linguistique*, Paris, Klincksieck, 1989.

10. GUILHAUMOU J., « Marseille-Paris, la formation et la propagation d'un mot d'ordre "du pain et du fer" », *Les Pratiques politiques en province à l'époque de la Révolution française*, Montpellier, Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, 1988, p. 199-210.

11. ESPAGNE M., *Les Transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1999, p. 32.

Cette problématique place les acteurs, individuels ou collectifs, médiateurs ou porte-parole, au centre des dynamiques politiques. Le mot d'ordre est envisagé comme un discours en circulation, aussi rudimentaire soit-il, qui contribue à créer un lien social, c'est-à-dire une conscience plus ou moins poussée d'avoir des intérêts communs à défendre. Lors des mobilisations collectives, les consignes d'action clamées concrétisent la tâche à réaliser qui distingue le simple agrégat d'individus de la « foule révolutionnaire¹² ». Ces consignes et les actions elles-mêmes peuvent alors être considérées comme deux facettes inséparables d'engagements protéiformes.

Ces engagements s'inscrivent dans des temporalités différentes qui en infléchissent la signification. L'engagement ponctuel ne présume pas d'une dynamique générale et irréversible d'entrée en politique : il s'affirme comme une prise de position à un moment donné, comme un choix relatif à une situation précise. Toutefois, déployé dans une temporalité plus large, l'engagement peut également désigner la cohérence d'une ligne d'actions qui relie un individu ou un groupe à un projet voire à un principe supérieur. Ces deux manières de s'engager s'avèrent complémentaires. L'analyse des prises de position successives ouvre la voie à une interrogation sur les trajectoires politiques. Cette analyse permet également de restituer des processus de politisation complexes dont il semble désormais acquis qu'ils ne peuvent être réduits à une progression linéaire¹³. Les engagements sont également divers par leurs objectifs. Les manifestations en faveur des relances révolutionnaires comme les résistances aux transformations en cours illustrent des prises de position concurrentes mais indissociables. Par son analyse des liens entre Révolution et Contre-Révolution, Jean-Clément Martin a montré combien la dialectique entre soutien et opposition au nouveau régime constituait un élément moteur des évolutions nationales¹⁴. C'est dans cette perspective que l'image du tourbillon s'impose. Elle invite à replacer les prises de position dans des dynamiques de circulation et de concurrence afin de dévoiler les ressorts des actions collectives, autrement dit, les dispositifs qui conduisent des groupes d'individus ne disposant d'aucune fonction officielle à s'engager, à titre ponctuel ou prolongé, dans les débats et les affrontements révolutionnaires.

Les enjeux propres à ces engagements collectifs sont mis en lumière par les trois temps d'un dialogue entre histoire et sciences sociales. L'école de Chicago a insisté, dans un premier temps, sur les phénomènes de contagion mentale. Elle envisagea la diffusion des rumeurs sous la forme d'épidémie psychique incontrôlable qui provoque l'action violente et passagère des

12. LUCAS C., « The Crowd and Politics between *Ancien Régime* and Revolution in France », *The Journal of Modern History*, vol. LX, n° 3, 1988, p. 421-457.

13. BOURQUIN L. et HAMON P., « Introduction », L. BOURQUIN et P. HAMON (dir.), *La Politisation : conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2010, p. 7-15.

14. MARTIN J.-C., *Contre-révolution, Révolution et Nation en France (1789-1799)*, Paris, Le Seuil, 1998.

masses¹⁵. Cette approche présente des similitudes avec la psychologie sociale appliquée aux foules de Gustave Le Bon¹⁶. Elle entre également en résonance avec les premiers acquis d'une histoire des mentalités révolutionnaires mise en œuvre par Georges Lefebvre. Suivant une approche plus élaborée que celle de Le Bon, Lefebvre refuse de réduire l'action collective des masses à un état de sauvagerie, de déchaînement aveugle des pulsions populaires. Son effort de compréhension du basculement dans l'émeute le conduit, tout de même, à recourir à l'interprétation psychologique : pour lui, la mutation brusque de l'agrégat d'individus en masse révolutionnaire s'effectue par le truchement d'une mentalité collective révélée par un événement extérieur¹⁷. L'émeute est donc envisagée comme l'expression d'une configuration socio-mentale qui mêle préoccupations matérielles et exaspérations partagées. Si les débats sont vifs entre ces diverses approches, il semble bel et bien que le recours aux explications psychologiques et diffusionnistes marque un premier temps.

Un deuxième moment se caractérise par un intérêt accru pour les modes d'action et les stratégies mises en œuvre dans le cadre des engagements collectifs. Le paradigme de la mobilisation des ressources insiste sur les choix rationnels qui conduisent à mener une action collective pour mettre fin à une injustice, à une situation jugée intolérable. Charles Tilly envisage ainsi les répertoires d'action, c'est-à-dire les procédés utilisés par les protestataires pour faire valoir leurs revendications¹⁸. Son recours à une grille d'analyse pour caractériser les actions collectives présente des similitudes avec la démarche historique mise en œuvre dans le cadre de la vaste enquête nationale sur la rébellion française¹⁹. Filant la métaphore musicale chère à Tilly, Jean Nicolas évoque, quant à lui, « la gamme émeutière » pour désigner les 72 types de conflits qu'il distingue sous l'Ancien Régime. Ces efforts d'analyse des moyens d'action, des revendications partagées et des cibles émeutières pour restituer les logiques des actions protestataires ont clairement orienté notre questionnement et notre méthode fondée sur l'élaboration d'une grille d'analyse²⁰.

Toutefois, les critiques émises à l'encontre du paradigme de la mobilisation de ressources font écho aux interrogations propres à l'histoire sociale du politique. Dès la fin des années 1980, Didier Lapeyronnie considérait

15. Ces questionnements sont résumés dans CEFAL D., *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 2007, p. 60.

16. LE BON G., *La Psychologie des foules*, 1895, rééd. Paris, Flammarion, 2009.

17. LEFEBVRE G., « Les Foules révolutionnaires », 1934, rééd. dans *La Grande Peur de 1789, suivi de « Les Foules révolutionnaires »*, Paris, A. Colin, 1988, p. 245.

18. TILLY C., *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison Wesley, 1978. Pour une analyse plus précise des répertoires d'action, voir le chapitre I.

19. NICOLAS J., *La Rébellion française : mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Le Seuil, 2002 ; dans son étude pionnière, George Rudé qui tente de cerner la mentalité collective et les intérêts de la foule parle de « gamme d'impulsions » : RUDÉ G., *La Foule dans la Révolution française*, Paris, F. Maspero, 1982, p. 261.

20. Grille réalisée à l'aide du logiciel FileMaker Pro Advanced, voir le document en annexe, p. 293-295.

que les logiques des mouvements sociaux n'étaient pas réductibles à des calculs froids visant à estimer les coûts et les avantages suivant le modèle des transactions commerciales. Pour lui, comme pour Daniel Cefai, le substrat affectif ne peut être totalement évacué : sans revenir à une analyse des contagions mentales, il semble impératif de prendre en considération les identifications et les sentiments d'appartenance qui conduisent parfois les groupes sociaux à agir par-delà leurs intérêts immédiats et particuliers²¹. Edward P. Thompson, dans ses travaux pionniers sur « l'économie morale de la foule », avait déjà souligné l'importance du lien communautaire dans le déclenchement des émeutes de subsistances en Angleterre au XVIII^e siècle : la taxation serait l'expression d'une volonté partagée de défendre les droits collectifs des communautés locales²². Dans l'historiographie récente de la Révolution, les processus d'identification sont l'objet d'une attention soutenue qui se nourrit d'un questionnement sur les échelles d'analyse. À partir des engagements propres aux habitants du faubourg Saint-Marcel, Haïm Burstin dresse le constat d'une inadéquation :

« Le cas de Paris est difficile à définir du point de vue politique, la transposition mécanique de certaines catégories valables au niveau général risque de se révéler contre-productive sur le plan local²³. »

Envisager les identifications collectives revient donc à interroger les liens entre catégories générales et solidarités locales. Ces solidarités diverses indiquent que les dynamiques d'engagement ne se réduisent pas aux enjeux d'une histoire étroitement politique : l'identification d'un groupe découle d'interactions multiples entre des rapports socio-économiques, des représentations culturelles et des investissements politiques²⁴.

Les apports théoriques et les évolutions historiographiques nous incitent à mettre en œuvre une démarche constructiviste attentive aux stratégies et aux compétences des acteurs, dans le cadre d'une histoire politique au sens large, c'est-à-dire une histoire qui porte sur tout ce qui touche à l'art de gouverner le pays, aux affaires publiques, à la vie citoyenne mais aussi à la manière adroite (ou non) dont on se conduit pour parvenir à ses fins²⁵. Il s'agira de débusquer les motifs d'une identification et les étapes de la construction d'un lien collectif social et politique qui n'est pas donné par avance²⁶. Émerge

21. LAPEYRONNIE D., « Mouvements sociaux et actions politiques. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? », *Revue française de sociologie*, vol. XXIX, 1988, p. 593-619.

22. THOMPSON E. P., « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past and Present*, n° 50, 1971, p. 76-136.

23. BURSTIN H., *Une révolution à l'œuvre : le faubourg Saint-Marcel (1789-1794)*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, p. 468.

24. JESSENNE J.-P., « Introduction », J.-P. JESSENNE et al. (dir.), *Vers un ordre bourgeois ? Révolution française et changement social*, Rennes, PUR, 2007, p. 11.

25. BIARD M., « Les Politiques de la Terreur », M. BIARD (dir.), *Les Politiques de la Terreur (1793-1794)*, Rennes, PUR, 2008, p. 12.

26. BRUBAKER R., « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. CXXXIX, 2001, p. 66-85.

alors un double questionnement. La multiplication des supports d'expression, la création d'une nouvelle symbolique politique et l'affirmation de discours concurrents propres à la situation révolutionnaire encouragent-elles les identifications collectives aux consignes nationales? Les modes d'engagements collectifs sont-ils le fruit d'une adhésion large et durable aux évolutions en cours, ou, au contraire, la dynamique révolutionnaire engendre-t-elle une succession ininterrompue de détournements des mots d'ordre généraux? Ce double questionnement met en jeu la nature d'une Révolution qui tantôt semble faire bloc, tantôt paraît s'émietter en une multitude d'initiatives locales.

Un pas de côté

Entre 1791 et 1793, le contexte révolutionnaire se distingue par les incertitudes et les conflits aussi bien intérieurs que militaires. Il s'agit d'un contexte de « crises » qui remettent en cause l'autonomie du champ politique, c'est-à-dire le monopole de l'expression et de l'action politique par des professionnels ou, du moins, par des personnalités disposant de fonctions officielles²⁷. Cette séquence est donc un temps privilégié pour observer et analyser des engagements collectifs qui infléchissent le cours de la Révolution tant à l'échelle locale, que nationale et internationale. Ouvrir notre propos en 1791 revient à placer au cœur du questionnement les notions de moment charnière, d'épreuves et de radicalisation. L'incertitude naît alors des contestations nouvelles suscitées par les décisions législatives en matière religieuse, telles que la Constitution civile du Clergé ou l'obligation du serment constitutionnel. Les débats et les affrontements se prolongent au gré des épreuves collectives provoquées par les initiatives successives d'acteurs majeurs du nouveau régime, Louis XVI, puis Lafayette, ou encore Dumouriez. Les crises intensifient les échanges transfrontaliers : le clergé frontalier et les officiers nobles émigrent, tandis que les patriotes belges et liégeois s'installent durablement à Lille et à Givet. Le déclenchement de la guerre en avril 1792 alimente la dynamique de radicalisation et confirme l'articulation entre les enjeux nationaux et internationaux. L'enchaînement des événements au retentissement national, des bouleversements de l'ordre politique et des avatars militaires devient synonyme d'une ouverture des possibles. La conjoncture évolue toutefois après les victoires militaires d'Hondschoote le 8 septembre 1793, puis celle de Wattignies le 16 octobre : certes, Valenciennes demeure occupée, mais les manœuvres d'envergure des troupes ennemies à la frontière française prennent fin. Sur le plan intérieur, la mise en œuvre de la loi du 14 frimaire (4 décembre) marque la reprise en main des évolutions nationales par les autorités parisiennes. Cette loi n'éra-

27. Pierre Bourdieu analyse ce monopole des professionnels dans l'article « La Représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. XXXVI-XXXVII, 1981, p. 5.

dique pas les conflits politiques mais circonscrit les possibilités d'expression et d'engagement : les actions collectives deviennent, pour l'essentiel, l'œuvre de militants bien identifiés au sein des administrations et des sociétés politiques. Les prises de position politique s'inscrivent alors dans le cadre plus restreint des concurrences partisans et des luttes de factions. Les dynamiques d'échange et d'élargissement de la participation à la vie publique semblent, au moins momentanément, remises en cause.

La séquence chronologique 1791-1793 peut paraître restreinte, mais choisir le temps court c'est refuser un récit en forme de catalogue qui se bornerait à égrainer les discours et les thématiques en vogue. L'attention portée aux pratiques des acteurs, aux modalités de circulation des mots d'ordre et aux étapes de la mobilisation collective implique une analyse de détail. La dialectique qui se noue entre événements et actions collectives pose une exigence, celle de suivre la chronologie fine de la transmission des informations et des manières de s'engager. Mais les bornes chronologiques établies n'interdisent pas les mises en perspective plus larges, ouvertes sur les premiers temps de la Révolution et sur l'Ancien Régime. Qu'il s'agisse de la production des supports d'expression, des recours à la violence ou des collaborations transfrontalières, tout ne naît pas en 1791, ni même parfois en 1789. Retracer les continuités et les ruptures permet alors de préciser les facteurs qui encouragent une participation collective. Enfin, le découpage chronologique s'explique par un parti pris pour l'analyse des engagements à différentes échelles.

Deux choix ont présidé à la délimitation de l'espace étudié. Le premier porte sur le refus d'isoler une entité géographique ou administrative afin de privilégier des territoires caractérisés par une unité de conditions socio-politiques. Ce choix se fonde sur un constat simple : les limites administratives ne constituent des barrières infranchissables ni pour les circulations de mots d'ordre ni pour le développement des actions collectives. Logiques administratives et dynamiques d'engagement se recourent sans pour autant se confondre. Le second choix consiste à faire un pas de côté, à proposer une analyse décentrée de la Révolution qui ne se limite pas uniquement à la prise en compte des députés et des militants parisiens. De ces choix découle une délimitation territoriale qui s'est opérée en trois temps. Tout d'abord, les territoires frontaliers septentrionaux sont apparus comme un terrain d'investigation particulièrement fécond. Entre 1791 et 1793, les populations frontalières du nord de la France se trouvent en première ligne lors de la fuite du roi, des rébellions des généraux et des divers affrontements militaires. Les engagements frontaliers s'avèrent capitaux aux yeux de tous ceux qui entendent défendre le territoire national et le régime politique né en 1789. Ces territoires sont en situation périphérique mais les prises de position locales qui les caractérisent s'inscrivent au cœur de dynamiques plus larges. Un tel espace offre la possibilité de mener une analyse des

engagements qui ne se limite pas aux conditions de réception de décisions extérieures, mais qui évalue également la nature et les conséquences des interventions collectives sur les événements en cours. Le choix de privilégier les départements du Pas-de-Calais, du Nord et des Ardennes s'inscrit alors dans la perspective de recherche initiée par Georges Lefebvre en vue de comparer différentes configurations frontalières, à la fois maritimes et terrestres²⁸. Ce choix implique une légère discontinuité spatiale puisque le département de l'Aisne ne fait pas l'objet d'une investigation approfondie. Le tracé frontalier restreint pour ce département, comme pour celui de la Somme, laisse à penser que les échanges transfrontaliers ne sont pas au cœur des dynamiques locales. Grâce aux recherches récentes de Laurent Brassart²⁹, les évolutions convergentes entre territoires septentrionaux et axonais pourront être soulignées. Par ailleurs, le souci de mener une analyse de détail interdit la multiplication des situations frontalières et exclut donc l'étude du département de la Meuse et de l'espace lorrain, qui s'ouvrent à des logiques d'échanges sensiblement différentes avec le duché du Luxembourg et les pays germaniques.

Dans un second temps, à partir des sondages effectués dans les centres d'archives des trois départements septentrionaux, la collecte des témoignages sur les insurrections a permis d'esquisser une géographie des affrontements, c'est-à-dire, des territoires travaillés par une conflictualité intense.

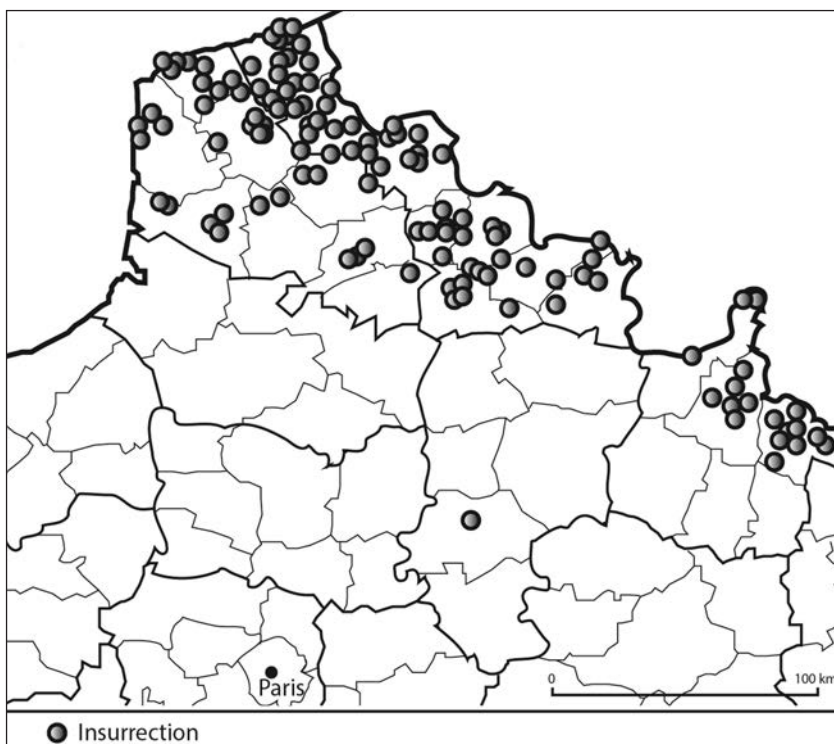
La carte des insurrections illustre l'importance des mouvements séditieux, à l'extrême frontière, au sein d'un arc frontalier qui s'étend d'Étapes à Carignan sur une bande de 20 à 50 kilomètres. Cet arc intègre l'ensemble du département du Nord, un triangle ardennais ayant pour base la dépression subardennaise qui relie Charleville-Mézières à Sedan et pour sommet la ville de garnison de Givet, enfin les cités portuaires du Pas-de-Calais et leur arrière-pays. Dans ce département, la place remarquable des conflits propres à la ville d'Arras tient à une organisation départementale spécifique, difficilement compréhensible sans la prise en compte du chef-lieu, qui est également le berceau d'un militantisme politique intense. Le répertoire des insurrections a justifié également un ajustement chronologique : le point de départ de notre enquête est fixé, non au début de l'année civile, mais au 1^{er} novembre 1790, date à laquelle est évoquée une émeute frumentaire à Dunkerque, la première d'une longue série³⁰. Au cours de la période, tous ces districts de l'extrême frontière, auxquels vient se greffer le district arrageois, présentent un paradoxe, ou du moins, une ambivalence fondamentale : comment expliquer que ces territoires, qui semblent, à l'échelle nationale, faire preuve d'un patriotisme indéfectible et d'un

28. LEFEBVRE G. (éd.), *Documents relatifs à l'histoire des subsistances dans le district de Bergues pendant la Révolution (1788-an V)*, Lille, C. Robbe, 1914, t. I, p. VI.

29. BRASSART L., *Gouverner le local en Révolution : État, pouvoirs et mouvements collectifs dans l'Aisne (1790-1795)*, Paris, Société des études robespierristes, 2013.

30. ADN, L 106, procès-verbal du conseil du département du Nord du 1^{er} novembre 1790.

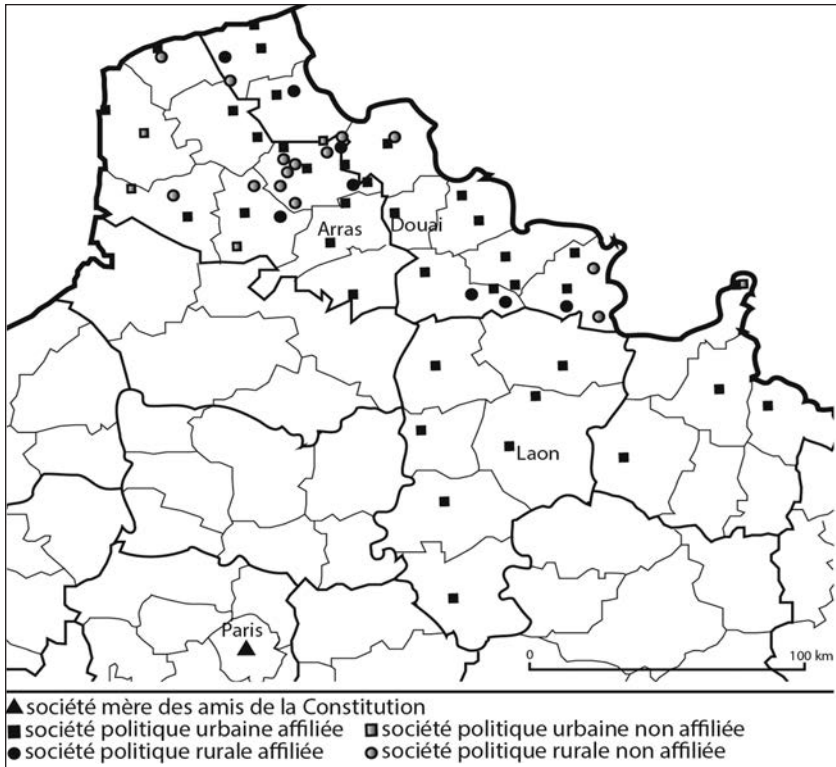
conformisme politique, soient, dans le détail, le théâtre d'une instabilité avérée, d'une conflictualité intense et d'épreuves successives à résonance nationale? Seule une analyse à différentes échelles permet de comprendre ce paradoxe.



CARTE 1. – Répartition géographique des 133 mouvements séditieux répertoriés entre novembre 1790 et décembre 1793.

Par conséquent, et c'est là le troisième temps de la délimitation géographique, une étude strictement monographique s'avérerait peu pertinente : les dynamiques d'engagements sont envisagées à l'aune des échanges qui se nouent entre les territoires septentrionaux, Paris et les pays voisins. La capitale a été envisagée comme lieu de production de mots d'ordre et comme caisse de résonance des conflits septentrionaux. Suivant cette perspective, sélectionner *a priori* un corpus parisien s'avérerait peu pertinent, il convenait de fonctionner à rebours, en partant des références présentes lors des engagements frontaliers, afin de remonter la chaîne de communication et de déterminer les textes et les décisions qui ont orienté les actions collectives. Cette chaîne de communication n'étant pas à sens unique, la manière dont étaient reprises, ou filtrées, les informations portant sur les

événements septentrionaux s'avère tout aussi fondamentale. L'hypothèse d'interactions intenses se fonde sur l'activité dès 1791 de réseaux d'échange bien connus. Le premier est celui des sociétés politiques.



CARTE 2. – Répartition géographique des sociétés politiques dans la France septentrionale en 1791³¹.

La France septentrionale dispose d'un maillage dense bien qu'inégal : l'Aisne et les Ardennes comptent respectivement sept et cinq sociétés politiques en 1791 ; le nombre de créations s'élève à 23 dans le Nord et à 28 dans le Pas-de-Calais. Le deuxième réseau est celui de la presse, en plein essor à partir de 1789 grâce à un nouveau cadre législatif qui garantit la libre communication des pensées et des opinions. Pour l'année 1791, près de 250 titres sont publiés à Paris et plus de 40 en province. Parmi eux, neuf journaux et périodiques sont répertoriés dans le Nord, trois dans le Pas-de-Calais et deux dans les Ardennes³². Ces journaux, qui se pillent mutuel-

31. Carte réalisée à partir des données fournies dans BOUTIER J. et BOUTRY P. (dir.), *op. cit.*

32. FEYEL G. (dir.), *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2005-2012, t. I et II ; MAEGHT X, *La Presse dans le département du Nord sous la Révolution française (1789-1799)*, thèse, Lille III, 1971.

lement, élargissent la portée des événements parisiens en province et *vice versa*³³. Les correspondances qu'entretiennent les députés des départements frontaliers avec les autorités locales, leurs amis, leurs familles ouvrent un troisième canal d'échanges qui leur permet d'être avertis de la situation dans leurs départements d'origine et d'informer leurs commettants des décisions adoptées par l'Assemblée nationale constituante³⁴.

La problématique des circulations transfrontalières entre la France septentrionale, l'Angleterre et les Pays-Bas autrichiens s'inscrit dans le cadre d'un renouvellement historiographique caractérisé par le décloisonnement et le décentrement du regard³⁵. Les apports d'une histoire connectée, attentive aux échanges entre civilisations lointaines à l'échelle mondiale, s'articulent à un renouvellement des interrogations sur les emprunts et les convergences entre les divers mouvements révolutionnaires qui traversent l'Europe et le monde aux XVIII^e et XIX^e siècles³⁶. Ces travaux partagent l'ambition de restituer la complexité des mobilités et des circulations. Ils rejettent les approches diffusionnistes qui se bornent à souligner le rayonnement d'un centre, qu'il soit continental ou national. Notre questionnement inverse la perspective longtemps valorisée par une historiographie attentive aux exportations des symboles et des pratiques révolutionnaires françaises³⁷. Les impulsions extérieures et leurs effets sur la dynamique politique française feront l'objet d'une double interrogation. La première porte sur les recompositions frontalières, c'est-à-dire les mouvements transfrontaliers de populations dans un contexte international tourmenté : les circulations de biens et d'hommes entretiennent-elles les collaborations transfrontalières ou confortent-elles les suspicions et la conviction d'être en première ligne de complots d'envergure européenne ? La deuxième interrogation concerne plus particulièrement l'activité des patriotes d'origines britannique, belge ou hollandaise : sont-ils devenus les instigateurs de stratégies d'alliance avec leur pays d'origine ? Ont-ils cherché à attiser les défiances à l'égard d'un régime politique qu'ils fuient ? Ont-ils participé aux mobilisations frontalières ?

33. WAUTERS E., « La Dialectique Paris-province dans la presse des départements : entre vie politique locale et réseaux nationaux d'opinion », *AHRF*, n° 330, 2002, p. 71-85.

34. LEMAY E. H. et JESSENNE J.-P. (éd.), *Député-paysan et fermière de Flandre en 1789 : la correspondance des Lepoutre*, Villeneuve d'Ascq, CHRENO, 1998 ; LOOTEN C. (éd.), *Lettres de François-Joseph Bouchette (1735-1810)*, Paris, H. Champion, 1909.

35. MINARD P., « Globale, connectée, transnationale : les échelles de l'histoire », *Esprit*, n° 400, 2013, p. 20-32.

36. JOURDAN A., *La Révolution, une exception française ?*, Paris, Flammarion, 2004 ; ARMITAGE D. et SUBRAHMANYAM S. (dir.), *The Age of Revolutions in Global Context (c. 1760-1840)*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010.

37. GODECHOT J., *La Grande Nation : l'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799*, Paris, Aubier Montaigne, 1956 ; VOVELLE M. (dir.), *L'Image de la Révolution française*, Paris, Pergamon Press, 1989-1990, 4 volumes. Le renversement de perspective a notamment mis en œuvre dans SERNA P. (dir.), *Républiques sœurs : le Directoire et la Révolution atlantique*, Rennes, PUR, 2009.

Aux sources des mobilisations collectives

Pour déterminer les dynamiques de circulation et de réception des mots d'ordre, un premier ensemble documentaire a été exploité : il regroupe des chansons, des pétitions et des adresses, autant de supports d'une médiation entre différents espaces et entre différents groupes. Cet ensemble comprend également les cris insurrectionnels qui ne constituent pas une source à part entière mais qui sont régulièrement transcrits dans les procès-verbaux dressés par les administrateurs des territoires en proie aux protestations collectives.

Source encore peu mobilisée en histoire politique, souvent cantonnée au statut d'illustration plaisante de dynamiques qui la dépassent, la chanson appelle une brève mise en perspective historique. Elle bénéficie d'un engouement dès l'Ancien Régime comme en témoignent ses usages récurrents lors des temps forts de la vie collective, qu'il s'agisse des fêtes villageoises ou des foires urbaines. Les chansons relatant des événements importants ne naissent pas en 1789³⁸. Mais avec la Révolution, un seuil est franchi tant dans l'ampleur quantitative des productions que dans les usages politiques des œuvres musicales. 2 913 œuvres ont été répertoriées par Constant Pierre pour la décennie révolutionnaire à partir de recherches menées dans les fonds d'archives parisiens³⁹. Les témoignages d'époque convergent pour relever le succès des chansons et leurs vertus patriotiques. 93,5 % des œuvres produites au cours de la Révolution sont écrites sur des timbres, c'est-à-dire sur des structures musicales préexistantes et connues du grand public. Seulement 6,5 % des chansons sont composées sur des airs originaux. La signification qui se construit à travers le lien entre les paroles et la mélodie invite, autant que faire se peut, à ne pas négliger la structure musicale qui contribue à la fois à l'attrait de l'œuvre, à une réception aisée par le travail mnémotechnique qu'elle facilite et à la charge satirique qu'elle renforce. Les ambitions politiques proclamées des auteurs, par-delà des intérêts commerciaux bien compris, appellent un questionnement sur la dimension pédagogique et militante de ce support⁴⁰. Les chansons sont un relais d'information, elles participent à la construction des événements. Notre échantillon, élaboré à partir de quelque 1 223 chansons répertoriées par Constant Pierre entre 1791 et 1793, se fonde sur la prise en compte systématique des chansons produites dans les territoires frontaliers ainsi que de celles qui ont été l'objet d'un usage avéré dans ces espaces. À ce corpus,

38. GRASLAND C., « Chansons et vie politique à Paris sous la Régence », *RHMC*, vol. XXXVII, n° 4, 1990, p. 537-570 ; REICHARDT R. et SCHNEIDER H., « Chanson et musique populaire devant l'Histoire à la fin de l'Ancien Régime », *XVIII^e siècle*, n° 18, 1986, p. 117-142.

39. PIERRE C., *Les Hymnes et les chansons de la Révolution : aperçu général et catalogue avec notices historiques, analytiques et bibliographiques*, Paris, Imprimerie nationale, 1904.

40. MASON L., *Singing the French Revolution : Popular Culture and Politics (1787-1799)*, Ithaca, Cornell University Press, 1996.

s'intègrent également les œuvres qui comportent une référence aux événements septentrionaux et militaires, c'est-à-dire des œuvres qui donnent une résonance nationale aux luttes frontalières. Au total, 134 chansons ont été prises en compte⁴¹.

Les pétitions et les adresses sont des supports plus familiers aux historiens de la Révolution. Leur fonction de médiation est d'ailleurs reconnue par les révolutionnaires eux-mêmes. Ainsi, le conventionnel Gossuin affirme le 23 octobre 1792 :

« S'environner de citoyens, entendre leur juste plainte, y répondre avec aménité et sans retard, c'est un bonheur qui était méconnu des rois et de leurs agents, qu'il est ambitionné par chacun de vous ; mais il ne faut pas que ce droit si utile ne dégénère en abus⁴². »

L'évocation des usages abusifs renvoie à un état de fait. Le droit de pétition est proclamé le 29 juillet 1789 mais ne pourra être exercé en nom collectif, tout pétitionnaire devra signer sa pétition⁴³. Cette restriction est peu respectée : si les signatures individuelles sont généralement apposées, les adresses et les pétitions sont souvent présentées comme l'expression d'une volonté collective, celle de membres d'une société politique, d'une institution, ou d'une communauté de citoyens. Cette dimension collective du pétitionnement s'avère précieuse pour démêler les logiques des engagements et dégager les sentiments d'appartenance. Toutefois, en amont, les pétitions et les adresses sont clairement orientées en fonction d'un destinataire mentionné explicitement dans la majorité des cas. En aval, la publicité donnée à ces pétitions, notamment au sein des assemblées nationales, est intimement liée à des considérations politiques. Les comités successifs en charge des pétitions, ainsi que les présidents de séance prennent soin de trier ce qui mérite d'être lu et ce qui doit être passé sous silence⁴⁴. En conséquence, répertorier les adresses et les pétitions, tant dans les archives municipales, départementales que parlementaires, revient à distinguer les différents maillons d'un échange depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle nationale, et à ne pas être totalement tributaire du miroir déformant des archives parlementaires. Les échanges ne sont pas à sens unique, ils ne sont pas non plus continus, mais lors des différents temps forts de l'histoire révolutionnaire, l'activation d'une vaste chaîne de communication souligne l'intégration des territoires frontaliers voire leur rôle d'impulsion. Enfin, les cris insurrection-

41. Voir la liste détaillée des titres dans la rubrique « Sources ».

42. Cité par FAURÉ C., « Doléances, déclarations et pétitions : les formes de la parole publique des femmes en Révolution », *AHRF*, n° 344, 2006, p. 11.

43. DURELLE-MARC Y.-A., « Nature et origine du droit de pétition », *Revue administrative*, n° spécial « L'Individu face au pouvoir : les pétitions aux assemblées parlementaires », 2008, p. 47-60 ; WAHNICH S., « La Pétition : une politisation de la plainte, 1789-1792 », *Annales de l'Est*, n° 2, 2007, p. 71-87.

44. CASTELLA PUJOLS M. B., *Révolution, pouvoir et information*, thèse, Paris I et université autonome de Barcelone, 2008, t. III.

nels sont un mode d'expression qui relie la parole aux actes. Les transcriptions de ces cris sont présentes dans ce qui constitue le second ensemble de notre corpus documentaire : les témoignages sur les actions collectives.

Cet ensemble ne s'apparente pas à une série bien délimitée mais à une combinaison de textes de natures diverses, procès-verbaux et correspondances administratives pour l'essentiel, mais aussi articles de journaux, lettres et mémoires. Dans cet ensemble pléthorique et disparate, deux types d'actions collectives ont été privilégiés : les cérémonies civiques et les mouvements séditionnels. Les cérémonies civiques revêtent une double signification. Les fêtes officielles encadrées par les autorités civiles et militaires sont des moments cruciaux de mise en œuvre d'une pédagogie révolutionnaire⁴⁵. Mais ces cérémonies encadrées ne sont pas la reproduction fidèle de discours et de mises en scène élaborés dans la capitale : plusieurs études de cas illustreront les adaptations en contexte frontalier. L'écart entre le modèle original et la traduction locale est alors riche d'enseignements. La seconde signification concerne les célébrations officieuses : elles ne sont pas complètement encadrées par les autorités civiles et militaires et révèlent les usages des symboles et des rites révolutionnaires par les populations locales. À ce titre, les plantations d'arbres de la liberté et les prestations de serments civiques retiendront particulièrement notre attention. Associée à des actes de contestation et à une tradition du mai insurrectionnel, la pratique des plantations d'arbres s'avère hybride. Cette pratique est à la fois l'expression d'une prise de position collective et l'illustration d'un échange entre symbolisme révolutionnaire et tradition paysanne⁴⁶. Les serments civiques suscitent également des usages variés et concurrents. Assimilées à un engagement ritualisé qui relie un individu à un principe supérieur, ces prestations sont révélatrices des efforts de mise en scène des adhésions collectives dans l'espace public. Elles tendent à s'affirmer comme une médiation indispensable de l'intégration dans la Cité. Au gré de la radicalisation politique, le serment devient un instrument d'encadrement des engagements : il relie ceux qui le prêtent et relègue dans l'opposition ceux qui le refusent⁴⁷. Le serment n'est donc pas la simple expression d'un consensus ou d'une conviction partagée mais une forme de mobilisation spontanée, encadrée ou contestée.

Les témoignages sur les mouvements séditionnels dans la France septentrionale ont été répertoriés⁴⁸. Les protestations collectives qui dépassent le

45. VOVELLE M., *La Mentalité révolutionnaire : société et mentalités sous la Révolution française*, Paris, Éd. sociales, 1985 ; OZOUF M., *La Fête révolutionnaire (1789-1799)*, Paris, Gallimard, 1976.

46. *Ibid.*, p. 280.

47. SERNA P., *La République des girouettes. 1789-1815 et au-delà, une anomalie politique : la France de l'extrême centre*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, p. 335-336 ; LANGLOIS C., « Le Serment révolutionnaire (1789-1791) : fondation et exclusion », R. VERDIER (éd.), *Le Serment*, Paris, éd. du CNRS, 1991, t. II, p. 389-396.

48. Par mouvements séditionnels, nous entendons les actions de protestation portées par, au minimum, quatre personnes issues de familles différentes suivant la définition proposée par NICOLAS J., *op. cit.*, p. 27.

cercle privé et familial sont d'abord les indicateurs des luttes locales, des prises de position et des identifications collectives. Comme l'a souligné Pierre Karila-Cohen :

« Les conflits, quels qu'ils soient, constituent un observatoire intéressant, non seulement parce qu'ils engendrent des oppositions d'idées entre des camps, obligent à les dire, voire à les mettre en scène, mais aussi parce qu'ils secrètent pour l'historien une abondante documentation⁴⁹. »

Parce qu'ils sont ambivalents, ces mouvements séditeux sont riches d'enseignements : concrétisation d'une opposition à une situation jugée intolérable, ils s'affirment également comme des moments d'adhésion à une revendication ou à une tâche à réaliser. L'ampleur de la mobilisation peut alors avoir des conséquences qui dépassent les enjeux strictement locaux. Au total, un échantillon de 534 documents a été constitué et exploité à l'aide d'une grille d'analyse⁵⁰. Cette grille, par un questionnement commun sur les émetteurs et sur les stratégies rhétoriques, a pour vocation de faciliter la combinaison de sources de différentes natures, de souligner les convergences entre différents territoires et de préciser les rythmes des engagements.

Enfin, pour déterminer les impulsions extérieures ainsi que les circulations transfrontalières et leurs effets, la correspondance des instances gouvernementales en charge des affaires étrangères et celles des principales figures du militantisme belge et anglais ont été consultées aux *National Archives*, à la *British Library* et aux Archives générales du royaume de Belgique. Ces documents fournissent des informations détaillées sur les liens entre les engagements collectifs et les évolutions du contexte diplomatique. Les correspondances du réformateur Vonck et du statisticien Van der Noot d'une part, celles du « loyaliste » John Reeves et des « radicaux » Thomas Hardy et John Horne Tooke d'autre part, témoignent des efforts mis en œuvre par des réseaux concurrents aussi bien en Angleterre que dans les Pays-Bas autrichiens⁵¹. En s'intéressant aux acteurs des échanges transfrontaliers et aux stratégies qu'ils élaborent, c'est tout un pan de l'histoire internationale qu'il semble possible de revisiter. La marche inéluctable vers une guerre

49. KARILA-COHEN P., « Apologie pour un pluriel : de l'opinion aux opinions », L. BOURQUIN, P. HAMON *et al.* (dir.), *S'exprimer en temps de troubles : conflits, opinion(s) et politisation de la fin du Moyen Âge au début du XX^e siècle*, Rennes, PUR, 2011, p. 19; Valérie Sottocasa a aussi envisagé les « émotions populaires » comme des indicateurs dans *Mémoires affrontées : protestants et catholiques face à la Révolution dans les montagnes du Languedoc*, Rennes, PUR, 2004.

50. Cet échantillon comprend 134 chansons, 190 pétitions et adresses, 161 témoignages portant sur 133 émeutes, 49 témoignages portant sur des cérémonies civiques.

51. PHILIP M., « Vulgar Conservatism, 1792-93 », *The English Historical Review*, vol. CX, n° 435, 1995, p. 45-69; GOODWIN A., *The Friends of Liberty. The English Democratic Movement in the Age of the French Revolution*, London, Hutchinson, 1979; TASSIER S., *Histoire de la Belgique sous l'occupation française en 1792 et 1793*, Bruxelles, G. Van Campenhout, 1934; HOWE P.C., *Foreign Policy and the French Revolution. Charles-François Dumouriez, Pierre Lebrun and the Belgian Plan (1789-1793)*, New York, Plgrave Macmillan, 2008.

totale en raison des oppositions idéologiques est loin d'apparaître comme une évidence car les collaborations et les médiations interdisent l'assignation d'une identité politique unique à une appartenance nationale.

Pour restituer les incertitudes de la période et les rythmes syncopés des engagements, l'économie générale du présent ouvrage suit en grande partie les évolutions chronologiques. Les quatre premiers chapitres couvrent une première séquence qui s'ouvre en 1791 et s'achève avec les mises à mort de septembre 1792. Le chapitre d'ouverture envisage les interactions entre les territoires frontaliers, Paris et les pays voisins à partir des émeutes frumentaires et religieuses qui éclatent au cours du premier semestre de 1791. Le deuxième chapitre est consacré à l'épreuve de la fuite du roi, une épreuve qui est révélatrice des capacités frontalières face au péril et fondatrice d'un jugement partagé d'être en première ligne d'intrigues internationales. Entre septembre 1791 et mai 1792, les définitions concurrentes du patriotisme qui sont mobilisées témoignent, dans le chapitre III, de divisions profondes tant en ce qui concerne les alliances transnationales, les enjeux frumentaires que la défense. Ces divisions croissantes conduisent aux affrontements de l'été 1792. Le chapitre IV interroge les modalités d'un divorce entre la population locale et les autorités septentrionales, civiles et militaires, qui ont massivement rejeté les événements parisiens pour soutenir Lafayette et la monarchie constitutionnelle. Dans le chapitre V, l'analyse des références à la Nation, au patriotisme et au complot révèle l'ampleur des appropriations collectives qui permettent de comprendre aussi bien l'adhésion des populations aux évolutions nationales que le maintien d'une conflictualité intense.

Les affrontements persistants et les défiances répétées à l'égard des détenteurs de l'autorité font du développement des structures d'encadrement et de leur contrôle un enjeu fondamental dans une seconde séquence qui s'étend de septembre 1792 à décembre 1793. Entre septembre 1792 et janvier 1793, les efforts d'encadrement et de valorisation de la lutte contre les ennemis de la Révolution s'intensifient dans le cadre de l'urgence militaire et des trahisons d'envergure telles que celle du général Dumouriez (chapitre VI). La multiplication des structures d'encadrement entraîne une inflexion entre mars et août 1793 : le chapitre VII est consacré à cette évolution caractérisée par la baisse du nombre de mouvements séditieux et l'affirmation des luttes de pouvoir entre groupes militants concurrents. Alors que la dernière émeute d'envergure a lieu fin août et que les victoires militaires françaises desserrent l'étau ennemi, le « complot de l'étranger » est instrumentalisé par des protagonistes locaux pour justifier une répression partisane que la Convention et le Comité de salut public tentent de canaliser (chapitre VIII). Au terme des évolutions chronologiques, se manifeste un décalage de plus en plus frappant entre, d'une part, les représentations binaires qui opposent les citoyens français aux comploteurs étrangers et,

d'autre part, la persistance des mobilités et des hybridations frontalières : le chapitre IX interroge ce décalage, les effets-frontières qu'il met en lumière et les spécificités qui en résultent.